

---

891 Décret du 4 juillet 2008 relatif à la reconnaissance juridique des formulaires électroniques des Services du Gouvernement de la Communauté française, du Conseil supérieur de l'Audiovisuel et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de Secteur XVII

(Moniteur n°294 du 23 septembre 2008 p.49461)

Projet de décret n°556(2007-2008)

Discussion et adoption : séance du 1er juillet 2008, CRI n°24(2007-2008)

---

## MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

F. 2008 — 3265

[C – 2008/29431]

4 JUILLET 2008. — Décret relatif à la reconnaissance juridique des formulaires électroniques des Services du Gouvernement de la Communauté française, du Conseil supérieur de l'Audiovisuel et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de Secteur XVII (1)

Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup>.** Un formulaire électronique de la Communauté française complété, validé et transmis, avec ses éventuelles annexes, conformément aux modalités et conditions définies par le Gouvernement, est assimilé au formulaire papier portant le même intitulé, complété, signé et transmis, avec ses éventuelles annexes, à l'administration concernée, conformément aux dispositions décrétales et réglementaires.

**Art. 2.** Le présent décret entre en vigueur à la date à déterminer par le Gouvernement de la Communauté française.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 4 juillet 2008.

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française,  
R. DEMOTTE

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur,  
Mme M-D. SIMONET

Le Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Fonction publique et des Sports,  
M. DAERDEN

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,  
Ch. DUPONT

La Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel,  
Mme F. LAANAN

La Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,  
Mme C. FONCK

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Enseignement de Promotion sociale,  
M. TARABELLA

—  
Note

(1) *Session 2007-2008.*

*Documents du Conseil.* — Projet de décret, n° 556-1. — Rapport, n° 556-2.

*Compte-rendu intégral.* — Discussion et adoption. Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2008.